

Consultation Régionale sur la Stratégie Nationale de Recherche

Mardi 04 décembre 2012

Campus Universitaire Ambondrona/Mahajanga

COMMISSION : AMELIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

La commission a commencé ses travaux par l'élection du Président de la Commission et de son Rapporteur. Ont été élu :

Président de la commission : Pr RALISON Farasolo Paule Aimée
Faculté des Sciences – Université de Mahajanga

Rapporteur : Dr MILADERA Johnson Christian
Doyen de la Faculté des Sciences – Université de Mahajanga

Ayant assuré respectivement, le **Facilitateur** et le **Secrétariat de séance** :

Mr RAZAFINDRAIBE Jacques, CIDST

Mme RAZAFIARISOA Albertine, Direction de la Recherche

Nombres de participants : 08

Après la présentation, les membres de la commission ont discuté sur différents points et apporté leurs remarques et suggestions sur les dispositifs à améliorer.

COORDINATION INSTITUTIONNELLE

Organisation, coordination : l'assistance a jugé important de préciser et de marquer qu'il appartient au Ministère chargé de la Recherche d'assurer ces missions.

Relations avec les autres institutions

○ **Le Conseil national de la Recherche (CNR)**

Conscient de l'importance de la recherche au développement du pays, selon l'assistance, l'apparition ou l'inscription de cette structure dans la **Constitution** constitue un levier pour la valorisation de la recherche et une des missions du Conseil.

Ainsi, le Conseil National de la Recherche doit être rattaché à une institution inamovible à tout changement de régime (politique) dans le pays.

A part le plaidoyer, le Conseil National de la Recherche doit être un moyen de **renforcer** les relations avec les autres institutions, notamment aux niveaux régionaux.

○ Des **Conseils Régionaux de la Recherche** devront être mis en place.

○ **La Plateforme thématique de la Recherche** doit être instituée tant **au niveau national que régional**

POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Ressources humaines

L'assistance a jugé important de faire **la priorisation** des améliorations à apporter :

- Ethique du chercheur ;
- Valorisation du métier de chercheur ;
- Plan de **gestion** de carrière et plan de formation (relève) ;
- Formation à la recherche par la recherche ;
- Mobilité du chercheur **basée sur un protocole d'accord ou une convention** ;
- Promotion de la culture de Recherche : **invention, innovation, créativité et transformation** (à tous les niveaux) ;
- Formation, relève pour les techniciens.

Infrastructures

Selon l'assistance, il est nécessaire et primordial de procéder à la **Modernisation** des équipements et infrastructures dans les institutions de recherche tout en respectant leur Normalisation.

AMELIORATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE LA RECHERCHE

Deux (2) préoccupations majeures

CADRE LEGAL

POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Aborde

Comprend deux (2) volets

Organisation, coordination

Ministère chargé de la recherche

Relations avec les autres institutions

Ressources humaines

Infrastructures

Evaluation des dispositifs existants par rapport aux besoins nationaux

Intégration de l'aspect «Valorisation» et renforcement de la cellule «marketing-Communication» dans les Structures/Institutions de recherche

Procédure d'Autorisation de Recherche (Autorités compétentes) Cf. Commission tripartite

CNR : Référence nationale

Mise en place d'un Musée ou Palais de la recherche

Loi de la recherche

Plaidoyer et prospective au niveau du

Conseil national de la Recherche (à insérer dans la Constitution)

Renforcer la relation avec les autres institutions

Conseils régionaux

Plateforme thématique de la Recherche (niveaux national et régional)

Echange avec toutes les parties prenantes : institutions de recherche publiques et privées, Entreprises, Banques, ...

Ethique du chercheur

Valorisation du métier de chercheur

Plan de gestion de carrière et Plan de formation (relève)

Formation à la recherche par la recherche

Mobilité du chercheur

basée sur un protocole d'accord ou convention

Promotion de la culture de Recherche : invention, innovation, créativité et transformation (à tous les niveaux)

Formation, relève pour les techniciens

Mutualisation des ressources chères

Modernisation et Normalisation des équipements et infrastructures Rééquipement